

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12/04/2021

Absents excusés : J. Luc, Hafeda, Nicole, Patrice, Camille

Présents : Claire, Dominique, Élise, Marie France, Marie-Hélène, Marie Odile, Marie Paul, Michel, Monique, Patrick, Pierre, Véronique, Yolande,,,

## **1) Fonctionnement de l'ASTI pendant le 3e confinement**

Quelques changements dans le planning d'Élise, en congés la semaine du 5 au 10, travaille la semaine du 12 au 17, en congés du 19 au 24

Accueil/courrier : les permanences se poursuivent.

Accueil juridique : Sauf cas particulier, l'accueil juridique n'est pas interrompu. Avis partagé sur les procédures mises en place en matière d'organisation (fiches guide, consignes précises...), vécues comme aidantes par certains, mais comme contraignantes par d'autres.

Marie-Paul annonce son intention d'arrêter. Claire va reprendre les permanences en mai.

Cours de français : en présentiel ou en distanciel selon le libre choix des profs. Pour le moment 4 sont en présentiel. Le CA recommande la plus grande prudence mais n'est pas majoritairement opposé à laisser la décision à chaque prof.

Groupe Passerelle : activités interrompues.

## **2) Réunion technique**

Décision prise lors de la dernière réunion : constitution d'un groupe qui va faire le point sur l'organisation de l'aide alimentaire à Caen, ce qui permettra d'apporter une aide plus adaptée dans ce domaine particulier de l'accueil.

## **3) Nouveaux bénévoles**

Il y a un certain nombre de nouveaux venus qui sont d'abord intégrés comme observateurs. Leur accueil est facilité par le travail de Pierre qui veille à organiser leur rotation dans les diverses permanences. Il est également apprécié de pouvoir les recevoir un peu avant la permanence ou lors de permanences pas trop chargées pour pouvoir échanger. Question : à partir de quel moment intègrent-ils pleinement l'équipe des bénévoles ?

## **4) Rapport d'activité**

Il sera envoyé aux adhérents en même temps que l'invitation à l'AG du 19 juin.

Un oubli dans ce rapport : la communication en direction des bénévoles (Asti info, Facebook...).

Le sens des mots bénévole/militant continue de faire débat

### **5) Conseil d'administration de la MDS**

Pierre fait un bref résumé de ce qui s'y est dit ; les échanges ont surtout porté sur la recherche de locaux :

Terres de lien ne recherche plus de nouveaux locaux. Mais l'ensemble des locaux actuels reste toujours aussi insuffisant au regard des besoins des associations locataires.

Les démarches en direction des locaux de la rue de l'écureuil ne sont pas abandonnées. Quid de la question que nous avons posée concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ? Une idée a été évoquée au CA de la MDS : transformer la salle de réunion en bureaux et louer une salle de réunion ailleurs.

Nous avons proposé de répartir sur deux lieux la maison des solidarités et envisagé pour ce faire de demander à la mairie la jouissance des locaux du centre de planification qui vont être libérés prochainement. A ce jour nous n'avons pas réponse ni de la MDS ni de la mairie. Question à reposer aux 2 instances.

Marie-Odile G soulève le problème de réservations régulières par une association une fois par semaine à journée entière. Elle a déjà négocié avec la personne qui occupe la salle pour réduire à une journée et non 2 mais elle dit son inquiétude quant à la possibilité de maintenir des cours de français tous les jours, si d'autres associations réservent ainsi, de manière régulière la salle de cours.

Questions :

- Il y a à la MDS deux types d'associations adhérentes. Une association simplement adhérente a-t-elle les mêmes droits, en termes d'utilisation de la salle, qu'une association locataire ?
- comment se fait l'adhésion d'une association à la maison des solidarités (cooptation ? décision en CA ?) ?
- Qu'en est-il de la charte envisagée l'an dernier ?

### **6) Tribune de la FASTI**

Cette tribune remet en débat le demande d'abrogation du CESEDA. (code de l'entrée, du séjour des étrangers et demandeurs d'asile, regroupement de l'ensemble des lois qui concernent cette question)

La signons-nous ?

Débats : Cette question nous conduit à nous interroger à nouveau sur l'opportunité de la campagne demandant l'abrogation du CESEDA. Est-il intéressant de rester sur des mots d'ordre qui n'ont pas

de chance d'aboutir ? Ne vaudrait-il pas mieux travailler sur des points précis de ce texte ? Les autres pays européens n'ont pas de CESEDA mais tous ont des règles en matière de droit des étrangers. L'abrogation du CESEDA est un objectif utopique, idéaliste, difficile à atteindre. Pour autant ce serait une erreur de dire qu'il n'y a pas d'arguments en ce sens...

vote pour la signature de cette tribune : 4 pour, 9 abstentions

### **7) Relance coordination grand Ouest**

La relance de ce groupe est prévue pour septembre. Plusieurs personnes ont déjà participé à ces rencontres (Camille, Patrick, Patrice, Yolande).

Des questions émergent sur le fond et sur l'organisation pratique.

Sur le fond : c'est là un bon moyen de connaître ce qui se vit ailleurs, c'est la possibilité d'engager des actions coordonnées.

Sur l'organisation pratique : ces réunions se déroulent loin, elles mobilisent du temps et de l'énergie. Peut-on imaginer d'y participer via zoom ou autre ? Et de prévoir des réunions en présentiel relayées par visio.

Cette proposition sera communiquée à la coordination.

### **8) Ateliers du marais**

Une nouvelle association vient de se créer qui s'inscrit dans la continuité des ateliers coutures du squat du marais. L'objectif est de sensibiliser à la cause des exilés, d'offrir un travail à des personnes qui y ont droit mais n'en n'ont pas encore trouvé (personnes qui viennent d'obtenir l'asile ou qui sont demandeurs d'asile depuis plus de 6 mois), d'inscrire dans un réseau solidaire ceux qui n'ont pas de droits (Les bénéficiaires viendraient alimenter une caisse de solidarité).

Cette association inscrite dans une démarche éco-responsable, envisage de collecter des tissus anciens. Il s'agit de créer des articles nouveaux pas de procéder à des travaux de réparation de couture. Et dès qu'un local aura été trouvé, l'atelier couture sera ouvert à un large public, avec l'idée d'en faire un lieu de rencontres et d'échange où coudre et papoter ensemble, français.e.s et exilé.e.s.

### **9) Livret « pour en finir avec les idées fausses sur les migrations »**

L'ASTI 14 va commander 20 exemplaires que l'on pourra acheter.

### **10) Questions diverses**

L'assemblée générale de juin est une assemblée électorale. Pour préparer le renouvellement du CA plusieurs propositions :

- Permettre aux candidats intéressés d'assister au CA du 10 mai ou à celui du 7 juin, les deux derniers avant l'AG. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

- Pour favoriser la participation au CA de bénévoles étrangers, créer un groupe d'accompagnants qui réunirait ces administrateurs étrangers avant chaque réunion, afin de leur expliquer les questions à l'ordre du jour (sens des mots, enjeux...). Marie Hélène, Claire et Marie Odile sont partantes pour animer ce groupe. D'autres administrateurs seraient bienvenus.

Le bureau va faire un appel à candidatures auprès de tous les bénévoles.

Prochain CA : 10 mai 17h30